

Villa Arson, Nice

<https://villa-arson.fr/>

Durée : 2 mois minimum - 3 mois maximum.

La résidence peut commencer à tout moment entre le 17 octobre et la fin de l'année 2022.

Située à Nice, la Villa Arson est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, membre de l'Université Côte d'Azur. Elle réunit plusieurs fonctions complémentaires en faveur de la création contemporaine : enseignement, recherche, expérimentation, production, diffusion, promotion et soutien. L'École supérieure d'art de la Villa Arson, le centre d'art contemporain, la résidence d'artistes et la bibliothèque spécialisée forment un écosystème unique, dédié à l'accompagnement de jeunes artistes vers la pratique professionnelle, à la diffusion de visions artistiques originales et au développement d'échanges critiques dans une perspective internationale.

Se déployant sur plus de 1200 m², le centre d'art de la Villa Arson présente un programme d'expositions internationales. En partie liée à des projets menés avec des artistes et des commissaires d'exposition invités, la programmation du centre d'art explore les pratiques artistiques les plus contemporaines, générant des rencontres très productives.

Conçue comme un village méditerranéen surplombant la Baie des Anges, la Villa Arson accueille des résidents pour ses activités d'enseignement et de recherche ainsi que dans le cadre de partenariats sur mesure consacrés à la production artistique et à la recherche.

1/ FOCUS

La Villa Arson sera particulièrement attentive aux candidatures d'artistes qui s'intéressent aux croisements entre création artistique, recherche, expérimentation et transmission. L'artiste en résidence aura la possibilité de s'impliquer dans le contexte éducatif de la Villa Arson et d'interagir avec les étudiants et les professeurs pendant l'année académique. En fonction de sa pratique et de ses intérêts, l'artiste pourra travailler en étroite collaboration avec les artistes et les théoriciens enseignant à la Villa Arson.

2/ RESSOURCES DU PROGRAMME

Cette résidence propose:

- Une allocation de résidence de 2500 € par mois.
- Un logement individuel au sein de la Villa Arson, pouvant accueillir des enfants.
- Un studio réservé à l'usage personnel de l'artiste
- Si nécessaire, l'accès aux ateliers techniques de l'école, à la médiathèque et au centre de ressources.
- La mise en relation avec la communauté locale et régionale des professionnels de la création, de la culture et de l'enseignement (associations, institutions culturelles, professeurs, artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, etc)
- Un accompagnement curatoriale assuré par l'équipe de la Villa Arson.
- La prise en charge de l'aller-retour UK / France et des frais de transport locaux.